



PREMIERE AFFILIATION ET ADHESION A LA FMF

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR TOUTE NOUVELLE AFFILIATION

Ces documents seront à transmettre à votre Bureau de Région de la FMF.

- La demande d'affiliation complétée (page 2),
- La liste des membres du Bureau (page 3),
- Les coordonnées du site de pratique utilisé par le club (page 4),
- Un exemplaire des derniers statuts du bureau signé par le Président et le Secrétaire,
- Une copie du récépissé de création de l'association déclaré à la Préfecture / Sous-préfecture ou de modification si les statuts ont été modifiés depuis la création de l'association,
- Une copie de l'insertion au Journal Officiel,
- Un chèque à l'ordre à l'ordre de la Fédération des Motards de France représentant la cotisation annuelle (nouveau membre associatif 180 € valable jusqu'au 30/12/2023),
- La demande d'adhésion a la FMF* (à moins que celui-ci soit adhérent dans un autre bureau FMF, dans ce cas, mentionner le N° d'adhérent qu'il possède),
- Un R.I.B (pour les prélèvements éventuels automatiques effectués par la FMF).

**A minima, l'adhésion doit être demandée – joindre absolument une copie de l'affiliation
Demande d'adhésion annuelle à effectuer sur notre site www.fmfrance.fr*



PREMIERE AFFILIATION DE SOUTIEN A LA FMF

À retourner à votre Bureau Régional de la FMF accompagné du règlement

Pour toute affiliation effectuée à partir du 14/09/2023, le droit d'affiliation court jusqu'au 30 décembre 2023.

Monsieur le Président de la F.M.F. soussignée de son Vice-président de région,

Après avoir pris connaissance des Statuts et Règlements de la FMF auxquels nous adhérons sans réserve, j'ai l'honneur de solliciter l'affiliation de :

Nom du club : a été fondé le :

N° Agrément Jeunesse et Sport : N° S.I.R.E.N :

Président du club :

Ligue de rattachement : Bureau de région FMF :

Adresse du siège social

.....
.....
.....

Tél :

e-mail :

(Obligatoire)

Site Web :

Adresse de correspondance du club

.....
.....
.....

Tél :

e-mail :

Site Web :

COTISATION NOUVEAU MEMBRE ASSOCIATIF DE CLUB 2022-2023

(Cotisation du bureau inclus)

Le chèque doit être à l'ordre de la Fédération des Motards de France

Etablissement Bancaire : N° du Chèque :

Club Sportif, Tourisme et Outre-Mer : 180 €

Date, Signature, Cachet du Club

Date, Signature, Cachet du Bureau fédéral

LISTE DES DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION

(à compléter obligatoirement)

FONCTION	NOM / PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	CONTACT
PRESIDENT * N°.....				Tél : Portable : e-mail :
SECRETARE N°.....				Tél : Portable : e-mail :
TRESORIER N°.....				Tél : Portable : e-mail :
				Tél : Portable : e-mail :
				Tél : Portable : e-mail :
* obligatoire				



COORDONNÉES DU SITE DE PRATIQUE UTILISÉ PAR LE CLUB

Le club dispose-t-il d'un site de pratique ?

Si oui indiquer :

Nom du terrain ou circuit :

Adresse :

Code postal : Ville :

Propriétaire du site de pratique :

Si le club n'est pas propriétaire de son site de pratique, autorisation d'utilisation du propriétaire ou convention d'utilisation en date du :

Fait à : Le :

Pour l'Association :

Le Président :

A ENVOYER A VOTRE BUREAU DE REGION FMF

VISA DU BUREAU	VISA DE LA FMF NATIONAL
<i>Date,</i>	<i>Date,</i>
<i>Nom du Signataire</i>	<i>Nom du Signataire</i>
<i>Signature et cachet</i>	<i>Signature et cachet</i>